

en portant l'affaire devant le Tribu- plusieurs problèmes, dont celui de

s étaient résolu à déposer un recours devant le Conseil d'Etat

GRANDSON ■ Un réseau de chauffage à distance sera installé dans le quartier de Borné-Nau

Une transition énergétique en marche dans la Cité d'Othon

Il y a quatre ans, la Municipalité de Grandson a décidé de chercher un moyen de produire et de valoriser une énergie renouvelable et locale. Le projet de remplacer les installations fonctionnant au mazout par un réseau de chauffage à distance s'est rapidement imposé. Après une longue réflexion et plusieurs appels d'offres, la Commune a trouvé une solution pour le faire aboutir, en partenariat avec le groupe Romande Energie, qui bénéficie d'un droit de superficie d'une durée de trente ans dans le secteur de Borné-Nau. Au printemps 2020, l'ensemble des bâtiments communaux de ce quartier sera intégré dans un réseau de chauffage à distance (CAD).

«Lors de la rénovation de la rue Haute, nous avions aussi voulu mettre cela en place au centre-ville, mais peu de gens se sont montrés intéressés, précise le syndic François Payot. Nous nous sommes donc concentrés sur les bâtiments scolaires. Les propriétaires de loge-



Les municipales Christine Leu Métille (à dr.), en charge des réseaux et des énergies et Evelyne Perrinjaquet, en charge des bâtiments, posent devant le collège de Borné-Nau, à l'endroit où sera construit le bâtiment accueillant la chaufferie. Carole Alkabès

ments dans le quartier pourront également se raccorder s'ils le veulent.»

La chaufferie sera installée dans un bâtiment multiusage qui prendra place entre les actuels locaux du Détachement de premier secours (DPS) et le collège de Borné-Nau (*lire en-*

cadre). Quant au réseau, il sera alimenté par du bois provenant des forêts communales. «Cela permettra de mettre en valeur nos ressources locales», se réjouit Christine Leu Métille, municipale en charge des réseaux et des énergies.

Un nouveau bâtiment

Un bâtiment de deux étages sera construit dans le cadre du projet. La chaufferie sera installée au sous-sol. Au rez-de-chaussée, les sapeurs-pompiers du Détachement de premiers secours auront un espace qui leur sera dédié. Des classes de couture ou de travaux manuels de l'Etablissement primaire et secondaire de Grandson seront aménagées au premier étage. Le centre médico-social (CMS), qui a quitté ses locaux à la rue des Remparts dans le courant de l'année 2017 pour des raisons de place, s'installera au dernier étage.

G. AA ■

Pour que tout soit prêt d'ici le printemps 2020, les travaux d'installation des conduites d'eau souterraines et de construction du bâtiment abritant la chaufferie seront menés en parallèle dès le début de l'année prochaine.

GIANLUCA AGOSTA ■